# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

Nº 79

Fascicule 1 - Premier trimestre 1984



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1984

#### SOMMAIRE

- Bibliographie pour 1983, par André Hullo.
- Chronologie viennoise, par François RENAUD.
- Elections municipales et maires à Vienne de 1830 à nos jours, par François Renaud.
- Souvenirs artistiques et littéraires et vieilles demeures de l'Isère, par Jean-François Grenouiller.
- Vienne, site inscrit (suite), par Bernard Paris.
- Avant-propos : Le mariage romanesque d'Etienne de Montgolfier, par G. Peyron-Montagnon.

#### BULLETIN DE LA SOCIETE DES AMIS DE VIENNE

#### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la Société des Amis de Vienne

pour « répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises » (article premier des statuts).

#### Pour 1984

Le numéro		F
Abonnement annuel normal		F
Abonnement de soutien	100,00	F
Retraités et étudiants	50.00	T

Avis important: Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance: Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

# Pensez à payer le plus rapidement possible votre Abonnement pour 1984

- Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1984.
- Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :

soit par C.C.P. ou chèque bancaire, soit directement au S.I.

# FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNEE 1984

NOM: Prénoms:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	*******************************	
Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) :			******
TARIF ABONNEMENT :			
Abonnement de soutien 100	F		
Abonnement normal 75	F		
Etudiants - Retraités 50	F		
A retourner accompagné du règlement par : chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71	ſ		
à l'adresse suivante : « AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier -	- 382	00 Vien	INE

Programme de nos manifestations au verso

# ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 1984

#### Dimanche 20 mai :

Visite de DIJON.

- Matin:
  - visite commentée du vieux Dijon, vieilles rues, église Notre-Dame, Maison des Cariatides, église Saint-Michel, cathédrale Saint-Bénigne, Palais de Justice.
- Après-midi :
  - visite commentée du Palais Ducal :
  - visite commentée du Musée des Beaux-Arts, le plus important de France, après le Louvre;
  - visite commentée de la Chartreuse de Champmol.

Le départ est fixé à 7 h 30 à la Gare routière de Vienne; le retour est prévu vers 20 heures.

Le prix, tout compris, est de 145 F.

Prière de se faire inscrire au Syndicat d'Initiative.

# Septembre:

Visite de VILLEFRANCHE et du Bcaujolais.

#### Octobre:

Visite de Trévoux et du Sud de la Dombes.

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

Nº 79

Fascicule 1 - Premier trimestre 1984



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1984

# RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS EN 1983

## Jeudi 20 janvier à 17 h 30 :

Visite de l'Atelier de restauration des mosaïques à Saint-Romain-en-Gal, sous la conduite de Mlle Chantriaux.

#### Jeudi 3 mars à 17 h 30 :

Causerie projection sur des Viennois célèbres : Charles Morel et les frères Grellet par J.F. Grenouiller.

#### Dimanche 8 mai:

Sortie en Provence : Château de Lourmarin - Château d'Ansouis - Abbaye de Sylvacane.

## Samedi après-midi 5 juin:

Visite du Bas-Bugey : Groslée - Conzieu - Belley - Cascade de Glandieu.

# Samedi après-midi 16 septembre :

Visite d'Annonay.

# Samedi après-midi 15 octobre :

Visite de l'Abbaye d'Ambronay.

#### Mardi 6 décembre :

Causcrie sur les frères Montgolfier et leurs étonnantes machines, par Marie-Hélène REYNAUD.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## par André HULLO

#### I. — ETUDES ET PUBLICATIONS

#### a) Préhistoire et Protohistoire

— Michel Feugère. — « Elément d'un cadre de fer de la tènc finale à Vienne (Isère) », dans Revue Archéologique de Narbonnaise (R.A.N.), 15, 1982, p. 161-176.

#### b) Antiquité

- Evelyne Chantriaux. « L'atelier de restauration de mosaïques », dans Histoire et Archéologie, n° 78, novembre 1983.
- Armand Desbat. « Rapport de fouilles 1982 sur Saint-Romain-en-Gal », C.R.D.P., Lyon, 65 pages.
- Armand Desbat. « Saint-Romain-en-Gal : la maison des dieuxocéans », Histoire et Archéologie, n° 78, novembre 1983.
- Janine Lancha. « Florilège Viennois », Mosaïque, recueil d'hommages à H. Stern, Paris, 1982, p. 245-251.
- Roger Lauxerois, Joëlle Tardieu. « Vienne : dernières découvertes dans la ville antique », Histoire et Archéologie, n° 78, 1983.
- Anne Le Bot. « Sainte-Colombe-lès-Vienne : un secteur de la ville antique de Vienne », *Histoire et Archéologie*, n° 78, novembre 1983.
- Marcel Le Glay. « Hercule et la Juventus Viennoise : à propos de la mosaïque des athlètes vainqueurs », dans Mosaïque, recueil d'hommages à Henri Stern, Paris, 1982.
- André Pelletier, « Le pont romain de Vienne, iconographie et archéologie », Cahier d'Histoire, T. XXVII, 1, 1982.
- André Pelletier. « Vienne antique : bibliographic et indices », compléments à la thèse de doctorat, Horvath, Roanne, 1983.

## c) Moyen Age et époque moderne

- Pierre Cavard. «L'Abbaye Saint-Ferréol», Blanchard, Vienne, 1983.
- Pierre Cavard. « Le Prieuré de Saint-Martin », Blanchard, Vienne, 1983.
- René Favier. « La population de Vienne et l'accueil des migrants au XVIII<sup>e</sup> », dans *Evocations*, 1, 2, 1983.
- André Hullo. « La réhabilitation du vieux centre de Vienne », Vieilles Maisons Françaises, n° 99, octobre 1983.
- Monique Jannet. « Notre-Dame d'Outre-Gère », Peuple de Dicu, n° 5, 1983.
- Monique Jannet. « Saint-Georges de Vienne : de l'oratoire mérovingien à l'église paroissiale », Histoire et Archéologie, n° 99, novembre 1983.
- Maric-Hélène REYNAUD. « Le mariage romanesque d'Etienne de Montgolfier », Revue du Vivarais, 87, 1983, n° 2.

## d) Epoque contemporaine

— Claude Bon. — « Louise Michel à Vienne en 1890 », La Bartifèle, n° 3, 1983.

#### II. — HISTOIRE RÉGIONALE

- J. CHÉTAIL. « Aspects historiques du Bas-Dauphiné », Bellier, Lyon, 1983.
- V. Chaussé, Marc Pabots. Catalogue de l'exposition « Objectif vitrail Rhône-Alpes », 106, catalogue de l'inventaire général.
- Cécile Ferrand. « Les mariniers de Condrieu au xviii », étude économique, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon, 1983.
- Corinne Kemmoun. « Les mariniers de Condrieu au xvIII e », étude sociale, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon, 1983.
- Alain Marnezy. « La tempête des 7 et 8 novembre 1982 dans le département de l'Isère », R.G.A., 1, 1983.
- Numéro spécial sur « l'Isère », Vieilles Maisons Françaises, n° 99, octobre 1983.
- Numéro spécial sur la région Rhône-Alpes, Histoire et Archéologie, novembre 1983.
- La Bartifèle, il s'agit d'une nouvelle parution d'histoire dauphinoise.

## III. - DIVERS

#### a) Ouvrages

— Art et Décoration, octobre 1983, n° 244, p. VII-IX, dans le supplément Rhône-Alpes (différentes photos sur Vienne).

- Combats et colères d'un dragon de l'Empire, éd. Serre, Nice (il s'agit d'un livre sur Charles de Sallmard né à Vienne et dont la famille résidait au château de Montfort à Eyzin-Pinet.
- Gabriel Bayssat. Après la danse la panse, la danse en Auvergne et Velay, Vic-le-Comte, 70 F. Chez l'auteur.

#### b) Affiches, cartes postales:

- Johan et Thierry Durand. Affiche de la Tutella, ainsi qu'une série de cartes postales (1).
   Faïence: Fontaine de Moustiers; bronze: Vénus à la Pomme; Antéfixe, mosaïque des Athlètes: l'hiver; mosaïque: Orphée; Tutella.
- Johan et Thierry Durand. Cartes postales (2).
   Allégorie du Printemps, Mosaïque des Athlètes vainqueurs, Orphée.

En vente exclusive dans les Musées de Vienne.
 En vente dans les librairies de Vienne.

# CHRONOLOGIE VIENNOISE 1983

par François RENAUD

6 janvier. — Mme Annie Chanut, 44 ans, entrepreneur de travaux publics à Bourgoin-Jallieu, est élue présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vienne-La Tour-du-Pin par 17 voix contre 1 et 6 abstentions.

Elle appartient au courant U.P.I. qui a gagné les élections du 22 novembre 1982 et remplace M. Charbonnier, du courant CID-UNATI, président depuis novembre 1974. C'est la première fois qu'une femme devient présidente de Chambre de Commerce en France.

- 13 janvier. Norbert Novat est élu président du Conseil des Prudhommes de Vienne.
- Janvier. Le groupe viennois ARLAUD, né en 1962 avec la création du supermarché « Le Forum », ouvre un supermarché à Firminy. Il est déjà implanté en France à Chasse-sur-Rhône, Sallanches, Roanne et Feurs, et aux Etats-Unis à Madison (Wisconsin), en attendant de l'être en octobre prochain à Minneapolis. Chiffre d'affaires 1982 : 2 milliards de francs.
- 28 janvier. ELECTIONS nationales aux CHAMBRES D'AGRI-CULTURE.

Une chambre par département. But : être l'interlocuteur entre paysans et pouvoirs publics et mettre à la disposition des paysans divers services dont des conseillers agricoles — trente pour l'Isère — et un service d'enscignement. Date des élections précédentes : 1976. Les électeurs sont répartis en quatre collèges : chefs d'exploitation (le plus important), salariés des exploitations agricoles, anciens exploitants, salariés des groupements professionnels agricoles.

Dans les deux cantons de Vienne-Nord et Vienne-Sud, on assiste en 1983 dans le premier collège à une nette victoire de la F.D.S.E.A. et à un profond recul de la F.F.A. (Fédération française de l'agriculture), aux positions très conservatrices.

Résultats, pour ce collège, en nombre de voix obtenues :

Vienne-Sud	1983	1976	Vienne-Nord (+ ville de Vienne)	1983	1976
F.D.S.E.A	228	137	F.D.S.E.A	216	145
F.F.A	49	179	F.F.A	105	146
M.O.D.E.F	17	32	M.O.D.E.F	18	21
C.D.J.A	15	_	C.D.J.A	2	
PaysTravaill	6	_	PaysTravaill.	6	

Mars-avril. — Exposition de photos Christian Vogt au Cloître Saint-André-le-Bas.

6 mars. — Premier tour des ELECTIONS MUNICIPALES en France.

En raison de la nouvelle loi électorale, la commune de Vienne, comme toutes celles de 20 000 à 29 999 habitants, aura 35 conseillers municipaux et non plus 27.

Deux listes s'affrontent à Vienne (3 en 1977). Panachage interdit.

Inscrits: 16 846 - Votants: 12 845 - Exprimés: 12 364.

- Liste L. MERMAZ:
  - 6 428 voix, soit 52 % des suffrages exprimés, 27 élus.
- Liste P. Curtaud :
   5 936 voix, soit 48 % des suffrages exprimés, 8 élus.

Aux élections précédentes, la liste victorieuse L. Mermaz avait obtenu en moyenne (panachage alors autorisé) :

- 1977 tour unique :
   6 949 voix, soit 54 % des suffrages exprimés (12 825).
- 1971 deuxième tour :
  6 582 voix, soit 56 % des suffrages exprimés (11 717).
- Mars. Election par le Conseil municipal du maire et des 7 adjoints (6 auparavant depuis 1959) : Louis Mermaz réélu maire (3° mandat, depuis 1971), J.-M. Ferraris élu 1<sup>ett</sup> adjoint (en remplacement de L. Porte, 1<sup>ett</sup> adjoint des deux précédentes municipalités Mermaz, mais qui ne se représentait pas aux élections municipales de 1983).
- 1" mai. Le C.S.V., par sa victoire sur Castelnaudary, se hisse en groupe A de 1" DIVISION DE RUGBY.

Le C.S.V., fondé en 1899 et qui, le 2 mai 1937, avait enlevé le titre de champion de France de rugby, retrouve sa place en Division naltionale, qu'il avait perdue il y a douze ans. Le stade de Vienne scra baptisé, peu après, stade Jean Etcheberry en hommage à l'illustre rugbyman viennois d'avant-guerre.

Avril et mai. — PLUIES surabondantes, surtout à la charnière des deux mois, d'où des dégâts considérables au total, fin mai, à Vienne et dans quinze communes environnantes.

Années	Précipitation	ons en mm	Nombre jours de pluie				
Timees	avril	mai	avril	mai			
1980	33	63	13	13			
1981	25	145	4	15			
1982	15	58	3	9			
1983	226	182	20	21			

- 2 mai. Grosse manifestation de COMMERÇANTS représentant de nombreuses unions commerciales de Rhône-Alpes et de Saône-et-Loire. Le maire de Vienne leur obtient une réception par le ministre concerné, M. Crépeau.
- 6 mai / 13 juin. EXPOSITION « Objectif Vitrail Rhône-Alpes » au cloître Saint-André-le-Bas. Exposition réalisée par le Secrétariat régional de l'Inventaire général de Rhône-Alpes et présentée auparavant à Lyon.
- 10 mai. Le SYNDICAT D'INITIATIVE de Vienne, créé dès 1909 sous le nom de « Comité d'Initiative » par la Société des Amis de Vienne et qui fonctionnait au lendemain de la Première Guerre mondiale avec un Bureau de renseignements sis au 16 du cours Wilson (cf. Bulletin des Amis de Vienne, n° 17, 1921), prend le nom d'Office du Tourisme.
- Mai. Achèvement de la rénovation et restructuration du FRONT DE GERE (architecte B. Paris), dont le propriétaire est l'Office de H.L.M. de Vienne. Quarante-quatre logements sont aménagés dans ces maisons des xv°-xv1° siècles.
- 5 / 15 juillet. Troisième festival international de JAZZ. Vingthuit mille spectateurs en cinq séances.
- 18 juillet. Renouvellement du Conseil d'administration de l'Office des H.L.M.. Président : L. Mermaz, maire ; vice-présidente déléguée : Mme Moulin, 3° adjoint. Le précédent conseil datait de mars 1979.

29 août. — Mort à 89 ans de Jean Novat, principale figure viennoise sous la IV<sup>®</sup> République avec Lucien Hussel et Eugène Dyant.

Il fut à la fois un industriel (fonda en 1927 la Société Novat et Bey, spécialisée dans la mécanique générale, 45 employés en 1983), un résistant très actif (mouvement Libération avec Alban VISTEL) et un homme politique (deux fois député, puis deux fois consciller de la République, conseiller général de Vienne-Sud et conseiller municipal de Vienne, appartenant au parti M.R.P.).

Il fut très influencé par le courant du Sillon de Marc SANGNIER, ce qui explique son attitude résistante et ses options politiques.

- 30 août. Mort à 84 ans du chanoine Félix GARNIER DE PÉLIS-SIÈRE, qui fut curé de la paroisse Saint-Martin de Vienne de 1943 à 1946, puis de celle de Saint-André-le-Bas de 1956 à 1969.
- 8 septembre. Ouverture du COLLEGE DE L'ISLE (on ne dit plus « Collège d'enseignement secondaire » pour désigner les établissements accueillant les élèves des classes de « sixième » à « troisième »). 555 élèves.
- 11 septembre. Création de SPEED-RADIO, troisième radio locale viennoise après Radio-2000 et Radio-Harmonie. L'apparition de ces radios locales est consécutive à la libéralisation dans ce domaine survenue depuis mai 1981.

Animée par Robert Figaroli, Speed-Radio est née du départ de dix-sept collaborateurs de Radio-2000 en juin précédent à la suite de l'association de cette dernière avec le journal municipal Vienne-Informations sous le nom de « Radio-2000-Vienne Informations ».

- Septembre. Aménagement en espace vert du fond de la place de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'alors encombré de voitures.
- 2 octobre. Jean Gatel, 35 ans, ancien élève du Lycée Ponsard, actuellement professeur à Orange et député de cette ville, est nommé secrétaire d'Etat à la Défense.
- 10 octobre. Inauguration de l'ECHANGEUR DE CHASSE, après 4 ans de travaux. Il permet la liaison directe, par autoroute, de Vienne (A 7) à Givors et Saint-Etienne (A 47).
- 19 octobre. Doubles ELECTIONS nationales à la SECURITE SOCIALE : aux Caisses primaires d'assurance maladie et aux Caisses d'allocations familiales. Pour l'Isère, ces Caisses sont situées à Grenoble et à Vienne.

#### Résultats des Caisses de Vienne :

	Inscrits	Exprimés
C.P.A.M	86 313	46 943
C.A.F (collège des assurés sociaux)	91 189	46 726

(Chiffres du Dauphiné Libéré du 21 octobre 1983.)

	Listes									
	F.O.	C.F.D.T.	C.G.T.	C.G.C.	C.F.T.C.					
C.P.A.M.	8 457 18 %	10 095 21,5 %	16 326 34,77 %	5 612 11,95 %	6 453 13,75 %					
C.A.F (assurés sociaux)	8 385 17,94 %	10 076 21,56 %	16 151 34,56 %	5 760 12,38 %	6 354 13,59 %					

## Sièges obtenus par chaque liste :

	F.O.	C.F.D.T.	C.G.T.	C.G.C.	C.F.T.C.
C.P.A.M	3	3	5	2	2
C.A.F (assurés sociaux)	3	3	5	2	2

Octobre. — Achèvement de la rénovation de l'ancienne USINE TEYTU, convertie en H.L.M. (24 logements) mais avec conservation de sa belle façade de briques s'allongeant au flanc du mont Salomon, au-dessus du quartier Saint-Martin.

29 / 31 octobre. — Célébration du 25° ANNIVERSAIRE du JUMELAGE de Vienne avec plusieurs villes d'Europe.

Premier jumelage signé avec ESSLINGEN (R.F.A.) 1957, par L. HUSSEL, maire de Vienne. Suivirent les jumelages avec UDINE (Italie) 1958, NEATH (Royaume-Uni) 1958, SCHIE-DAM (Hollande) 1966, NORRKOPING (Suède) 1966 et VELENJE (Yougoslavic) 1974. En 25 années, le jumelage a été surtout fructueux avec Esslingen.

Nombreuses manifestations, avec notamment exécution du Messie de Haendel à la cathédrale Saint-Maurice par l'admirable ensemble des chœurs et orchestre du Georgii Gymnasium d'Esslingen et ,le 31 ocotbre, signature d'un nouvel acte de jumelage entre Vienne et les villes précitées.

7 novembre. — Mort à 70 ans de Jean Olagnon, créateur et fédérateur de groupes de Résistance pendant l'occupation allemande de 1940-44, puis président du Comité de Libération de Vienne et, à ce titre, chargé par le général Cochet, représentant en zone Sud du gouvernement provisoire de la République, de réinstaller à l'Hôtel de Ville le maire Lucien Hussel le 2 septembre 1944.

Juin-novembre. — Six mois consécutifs de grande SECHE-RESSE, après les deux mois, avril-mai, de pluies diluviennes.

Années	Pró		cipitations en millimètres						
Juin		Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.			
1980	60	91	96	159	118	55			
1981	82	89	63	150	46	17			
1982	116	88	105	121	98	179			
1983	32	0,7	48 (1)	59 (¹)	54	11			

<sup>(1)</sup> Il s'agit de la station de Chasse, celle de Vienne ayant été fermée par suite de l'absence temporaire du bénévole qui s'en occupe.

- 13-14 décembre. Des C.R.S. prennent position autour de la place de l'Hôtel-de-Ville pour interdire l'accès de la mairie à une trentaine d'ouvriers de Rive-de-Gier en grève, qui manifestaient depuis plusieurs jours sur la place.
- 16 décembre. Une réunion faisant le point sur l'état d'avancement de l'urbanisation du nouveau quartier de Malissol, dont l'occupation a commencé en 1977, constate que 640 logements sont construits à ce jour, peuplés de 2 000 personnes environ.
- Décembre. Début de l'aménagement du carrefour de la place Saint-Louis en vue de permettre une meilleure circulation routière et d'abattre l'inesthétique autopont qui a pourtant rendu de très grands services aux Viennois pendant ses treize années d'existence (inauguré le 24 décembre 1970).

Le travail commence par l'enlèvement du très remarquable haut-relief de Claude Grange décorant l'immeuble des Services de l'Equipement et qui représente l'union de la Gère et du Rhône (1935).

# Données climatiques de Vienne en 1982.

Mois	J	F	М	Α	М	J	J	A	S	0	N	D	Année
Précipitations en mm	55	12	44	15	58	116	88	105	121	98	179	95	986
Températures moyennes en ° C	4,2	4,5	5,8	9,4	14,3	?	?	18,9	?	11,6	8,1	5	?
Températures extrêmes en ° C minimum absolu : maximum absolu :	4,5 13	7,5 14,5	5 16,5	— 1 20	0 26	?	?	7,8 29,8	?	2,6 18	- 2 19.5	— 3,3 13,1	?

(Communiqués par la Commission météorologique de l'Isère.)

# ÉLECTIONS MUNICIPALES ET MAIRES A VIENNE de 1830 à nos jours

par François RENAUD

Vienne a un conseil municipal depuis que son archevêque Jean de Bernin concéda en 1226 à la cité une charte de franchises créant un consulat élu chargé de l'administration de la ville. L'expression conseil municipal remplaça celle de consulat sous la Révolution de 1789.

En réalité, ces administrateurs ne jouirent que d'une autonomie très relative jusqu'en 1884, car le maire, qui était à la tête du consulat puis du conseil municipal, resta toujours nommé par le pouvoir central, et non pas élu par les membres du conseil, à la seule exception de la Révolution de 1789.

La loi du 5 avril 1884 céda au conseil municipal le droit de nomination du maire et des adjoints, et ce système devait se poursuivre jusqu'à nos jours, à l'exception de la sombre période 1940-1944 où, pour la première fois dans l'histoire de Vienne, tous les administrateurs de la ville furent nommés par le pouvoir central.

# Les maires sous la Monarchie de Juillet, 1830-1848

Si des élections municipales ont toujours bien eu lieu au long du XIX° siècle, avec il est vrai une périodicité très variable, c'est le chef du pouvoir exécutif et non les vingt-sept conseillers élus qui nomme le maire et les deux adjoints jusqu'en 1884 : Napoléon Bonaparte depuis 1800, les trois rois constitutionnels ensuite, Napoléon III puis le président de la III° République enfin.

Ainsi sont nommés, par ordonnance royale du 29 janvier 1835, Louis-Philibert Tremeau, professeur au Collège, maire, Alexandre Boissat, notaire, premier adjoint, et Maurice Lambert, second adjoint. De même, à Tremeau succédera Thomas Mermet

aîné, avocat, par l'ordonnance royale du 25 juillet 1838 qui nomme aussi « Alexandre Boissat premier adjoint, en remplacement de Vacher, et Jean Guillot aîné second adjoint, en remplacement de Charvet ». De même encore Joseph-François-Auguste Donna, directeur d'usine d'instruments agricoles, sera nommé maire par l'ordonnance royale du 7 février 1841 avec pour premier adjoint Pierre Riondet et second Antoine Trémeau neveu.

Après la mort de Donna, le 18 août 1846, Vienne n'aura plus de maire jusqu'à la Révolution du 24 février 1848. Certes, pendant ces dix-huit mois, d'août 1846 au 24 février 1848, Pierre Riondet premier adjoint fera fonction de maire d'août à décembre 1846, puis ce sera Laurent Chaumartin « en tant que premier conseiller municipal inscrit au tableau » (1), mais peuton les qualifier de maires alors qu'ils n'ont pas de nomination royale? Ils ne peuvent, dans l'état précaire où ils sont, envisager une politique, ce qui est par essence le propre d'un maire, ils ne peuvent qu'expédier les affaires courantes.

Dans ces conditions, la liste des maires de Vienne, dressée en s'appuyant sur l'ouvrage très consciencieux mais trop sommaire de J. Falk par Charles Jaillet (2), pêche par excès. On ne peut donner le titre de maires à des conseillers municipaux qui n'ont présidé le Conseil que l'espace de quelques séances, a fortiori d'une seule. L'année 1841 est particulièrement caractéristique à cet égard, pour laquelle Vienne aurait eu trois maires successifs: Pérouse, Villars et Donna. Après la dissolution du conseil municipal par ordonnance royale du 6 décembre 1840, une nouvelle assemblée est élue début 1841. Son installation a lieu le 14 février, sous la présidence du conseiller Pérouse. Deux jours plus tard, nouvelle séance, mais présidée par Félix-Symphorien Villars « en tant que premier conseiller inscrit au tableau ». Puis le lendemain 17, séance d'installation du maire. Donna, nommé par ordonnance royale du 7 février 1841. Ainsi, ni Pérouse, ni Villars, présidents d'un jour, ne peuvent être considérés comme ayant été maires de Vienne.

En définitive, Vienne a eu seulement cinq maires authentiques sous la Monarchie de Juillet de 1830 à 1848, si l'on ne se prononce pas, faute d'éléments précis d'appréciation (3), sur

<sup>(1) =</sup> le plus élu.
(2) J. Falk, Ville de Vienne. Notes chronologiques sur les délibérations municipales de 1789 à 1906, Vienne, Ogeret et Martin, 1906, 72 pages.
Ch. Jaillet, « La municipalité de Vienne à travers les siècles », article paru dans Vienne en France. Vienne d'hier et d'aujourd'hui, éd. Jean d'Auvergne, 1947. La liste de Ch. Jaillet a été reprise en note in fine d'un article de Ph. Gonnet, « L'œuvre des maires de Vienne de la Révolution à 1899 », dans Bulletin de la Société des Amis de Vienne, n° 76, fascicule 3, 1981.
(3) Le registre des délibérations du Conseil municipal pour les années 1819-octobre 1830 manque en effet actuellement aux Archives de la Mairie de Vienne.



Thomas MERMET Maire de 1839 à 1840



Joseph-Eugène Rionder Maire de 1871 à 1877

Gerin, premier maire cité sous ce nouveau régime pour la fin de l'année 1830 (Falk laisse d'ailleurs entendre qu'il faisait fonction de maire). Ce sont : l'avocat Thomas Couturier, du début de 1831 à juillet 1832; Maurice Lambert pendant la seconde moitié de 1832 ; Louis-Philibert Tremeau de janvier 1835 à juillet 1838, après avoir fait fonction de maire, en sa qualité de premire adjoint, depuis le 16 novembre 1832; Thomas Mermet aîné, de juillet 1838 jusqu'à la dissolution du conseil le 6 décembre 1840 ou au moins jusqu'en novembre 1839, date à partir de laquelle Louis-Philibert Tremeau préside constamment le conseil « en tant que premier conseiller inscrit au tableau, à défaut de maire et d'adjoints »; enfin Joseph-François-Auguste Donna de février 1841 à sa mort en août 1846. Il faut donc éliminer quatre au moins des dix noms de maires donnés traditionnellement pour l'époque de la Monarchie de Juillet : Pérouse, F.-S. Villars, Pierre Riondet et Laurent Chaumartin.

## Les élections municipales et les maires de 1848 à 1884

Pendant cette longue période qui connaît successivement la Seconde République (1848-1852), le Second Empire (1852-1870) et les débuts de la Troisième République, si les maires continuent d'être nommés par le pouvoir central, avec les problèmes que cela sous-entend sur l'attribution du titre de maire, les élections municipales ont du moins plus de clarté, parce que plus de simplicité.

C'en est fini des élections partielles de la Monarchie de Juillet, où le conseil se renouvelait par fraction de conseillers tirés au sort (les deux dernières élections curent lieu en juin 1843 pour 11 sièges et en septembre-octobre 1846 pour 16) : le conseil est désormais élu en entier. De plus le nombre des votants gonfle sensiblement, car le suffrage universel a été proclamé en février 1848.

Compte tenu des changements de régime politique qu'a connus la France pendant ces 36 années, les élections municipales n'ont cependant pas lieu selon une périodicité régulière. On comptera dix élections, toutes générales, c'est-à-dire désignant 27 conseillers : 30/31 juillet 1848 - 8 août 1852 - 5 août 1855 - 18/19 et 25/26 août 1860 - 22/23 et 29/30 juillet 1865 - 7 et 13 août 1870 - 30 avril 1871 - 22 novembre 1874 - 6 et 13 janvier 1878 - 9 et 16 janvier 1881.

Vienne qui n'avait pas de maire lorsque Louis-Philippe fut renversé le 24 février 1848, en restera dépourvu jusqu'en août 1852. Certes, le notaire Victor Faugier, conseiller municipal depuis 1830, put sembler faire figure de maire pendant cette longue période de quatre ans et demi : au début, il est élu

président de la « Commission provisoire » que nomme le Conseil municipal dans le feu de la Révolution triomphante, puis aux élections municipales des 30/31 juillet 1848 il est le plus élu des 27 membres du nouveau Conseil, avec 3 504 voix sur 3 560 votants, le dernier conseiller, Levrat, n'en récoltant que 1794. Toutefois, par décret du 2 juillet 1848, le gouvernement s'est réservé le droit de nommer les maires des villes de plus de 6 000 habitants, donc de Vienne, et ce n'est qu'au début d'août 1852 (cf. Le Moniteur Viennois du 6 août 1852) que Faugier sera effectivement nommé maire par décret. Jusque-là, il fera simplement fonction de maire, avant bien soin — ce qui prend un relief particulier sous la plume de cet homme de loi — de signer toutes les décisions qu'il prend par la formule « à défaut de maire et d'adjoints, le premier conseiller municipal inscrit au tableau, V. Faugier ». Il est vrai qu'étant donné la longue durée de cette situation provisoire, Faugier a pu finalement être considéré par les Viennois et se considérer lui-même comme maire de fait sinon de droit, et prendre des décisions qui relèvent d'une politique et non de la simple exécution des affaires courantes.

A partir d'août 1852, la situation municipale est devenue claire : Faugier a été nommé maire et il le sera renommé plusieurs fois par la suite, si bien qu'il a été officiellement le maire de Vienne sans discontinuer d'août 1852 à sa mort en février 1867.

Etonnant prestige que celui de ce député-maire (élu député de Vienne pour la première fois en mars 1852) : il a beau ne s'être pas représenté aux élections municipales d'août 1860, un décret impérial le renomme maire de Vienne (cf. Le Moniteur Viennois du 19 octobre 1860). Par contre, à la consultation municipale suivante, en juillet 1865, il sera de nouveau candidat et élu.

Faugier mort prématurément à 66 ans, ce fut le premier adjoint, Jean-Pierre Joliot, avocat, qui lui succéda comme maire, en vertu du décret impérial du 6 mars 1867, de même qu'il reprit le mois suivant son siège de député, en battant Brillier. Mais trois semaines avant le désastre de Sedan et l'écroulement de l'Empire, Joliot subissait une sévère défaite personnelle aux élections municipales d'août 1870.

Les débuts de la Troisième République, née dramatiquement le 4 septembre 1870, suscitèrent, comme on s'en doute, des remous à Vienne sur le plan municipal. Le nouveau Conseil s'était installé le 15 août. Il n'y a plus de maire. Un Comité exécutif du Conseil municipal s'organise qui se donne pour président d'abord François Bouvagnet, un propriétaire rentier, le 10 septembre, puis l'avocat Marc-Antoine Brillier le 10 novembre. Mais ces deux hommes portés à la tête de la municipalité en un temps d'exception n'ont pas le titre de maire et ne peuvent pas l'être effectivement, dans l'attente que l'on

est d'une stabilisation prochaine des institutions. De nouvelles élections ont lieu le 30 avril 1871, à la suite desquelles Bouvagnet, « premier conseiller inscrit au tableau » fera fonction de maire en attendant que le pouvoir central en nomme un. C'est le 14 décembre 1871 que le décret ministériel arrive : Joseph-Eugène Riondet, avoué, est nommé maire, M. Dumas premier adjoint et E. Girerd second.

Ainsi, ni Bouvagnet, ni Brillier ne peuvent être considérés comme de vrais maires, n'ayant pu mettre en chantier une politique, ils ont été simplement des conseillers ayant fait fonction de maire pendant quelques mois, « à défaut de maire et d'adjoints » selon la formule classique.

A partir de la nomination de Riondet, les institutions municipales devaient fonctionner sans à-coup jusqu'en 1884. Un maire disparaît-il, qu'un décret de la Présidence de la République lui nomme un successeur : Riondet resté en poste jusqu'à sa mort subite le 21 décembre 1877 à l'âge de 47 ans, l'avocat Jules Ronjat lui succède par décret du 12 mars 1878. Lorsque celui-ci démissionne en février 1880 parce que sénateur depuis l'année précédente, un décret du 19 février 1881 lui substitue le premier adjoint, l'avoué Edouard Girerd, qui avait fait fonction de maire depuis la démission de Ronjat.

## Elections et maires de 1884 à 1940

La loi du 5 avril 1884 constitue le principal tournant de la vie municipale française depuis Bonaparte : elle décide l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal lui-même et non plus par le pouvoir central. De plus, les élections municipales auront lieu désormais tous les quatre ans, sauf nécessité d'élections complémentaires en cas de démissions nombreuses.

Ce nouveau système allait fonctionner sans problèmes jusqu'à la guerre de 1914 : élections générales du 5 mai 1884, complémentaires (15 sièges) de septembre 1886, générales de mai 1888, de mai 1892, de mai 1896, complémentaires (9 sièges) de novembre 1898, complémentaires (9 sièges) de mars 1899, générales de mai 1900, complémentaires (4 sièges) de juin 1902, générales de mai 1904, complémentaires (25 sièges) de mai-juin 1906, générales de mai 1908 et de mai 1912.

Le guerre devait perturber ce rythme électoral serein : la municipalité élue en 1912 resta en fonction sept ans et demi, jusqu'aux élections de novembre-décembre 1919 et le conseil élu alors se maintint encore cinq ans et demi, les élections suivantes étant de mai 1925. Allait-on revenir au rythme quadriennal, le renouvellement du conseil de 1925 ayant eu lieu en mai 1929 ? Peu avant ces élections de 1929, une loi allongea la durée des

conseils municipaux à 6 ans, de sorte que la consultation électorale suivante se situa en mai 1935.

Les maires et adjoints étant élus et non plus nommés depuis la loi du 5 avril 1884, la succession des maires ne prête plus à problèmes comme auparavant et la liste de Charles Jaillet se trouve alors correspondre parfaitement à la réalité, sauf l'oubli, très compréhensible d'ailleurs, de l'éphémère Henri Sannejean en 1919 :

- l'avoué Edouard Girerd nommé maire en février 1881 par le Président de la République est élu maire après les élections du 4 mai 1884 jusqu'à sa démission en août 1886;
- l'ingénieur Joseph dit Camille Jouffray est élu en 1886, réélu en 1888, 1892, 1896, 1898, jusqu'à sa démission en janvier 1899;
- Adolphe Barnier est élu en janvier 1899, réélu en 1900 jusqu'à sa démission en mai 1902 ;
- l'avoué Louis Bresse est élu en juin 1902, réélu en 1904 jusqu'à sa démission en mai 1906 avec 24 autres conseillers en raison du refus des hospices de transférer l'hôpital hors ville;
- le fabricant de draps Joseph Brenier est élu en juin 1906, réélu en 1908 et 1912 ;
- l'avocat Henri Sannejean est élu le 10 décembre 1919 à la suite des élections générales des 30 novembre et 7 décembre 1919, mais démissionne dès le 15 du même mois parce que battu la veille aux élections cantonales (cf. Le Moniteur Viennois des 13, 20 et 27 décembre 1919);
  - l'avoué Jules Pajot est élu le 23 décembre 1919 ;
- l'avocat René Datry est élu en 1925, réélu en 1929 jusqu'à sa démission pour raison de santé en avril 1931 ;
- l'ancien employé de mairie de Grenoble, Lucien Hussel, est élu le 25 avril 1931 puis réélu en 1935.

Quant aux adjoints, de deux qu'ils étaient depuis 1800, ils passent à quatre à partir des élections de 1925.

# Au temps de l'Etat français 1940-1944

L'écroulement militaire et politique de la France en juin 1940 entraîna un profond bouleversement dans l'organisation municipale française, le gouvernement de Vichy imposant à nouveau mais plus que jamais l'autorité du pouvoir central sur les administrations locales.

Pour ce qui est de Vienne, le décret ministériel du 20 septembre 1940 remplaça, par une « délégation spéciale » nommée, le Conseil municipal « suspendu jusqu'à la fin des hostilités ». Ce régime devait durcr jusqu'au lendemain, 2 septembre 1944, de la libération de Vienne et connaître diverses péripéties.

Une première fois, par décret ministériel du 20 septembre 1940, Joseph Jallès, inspecteur honoraire des Contributions directes, est nommé président de la Délégation formée de 5 membres. Puis, une seconde fois, le 10 février 1941, Jallès est renommé président, mais d'une Délégation élargie à 20 membres, dont 4 ont le titre d'adjoints et ont été désignés par arrêté ministériel du 23 avril 1941 et dont les 15 autres ont été nommés par arrêté préfectoral. Ce « Conseil municipal », comme on dit à nouveau, est installé le 9 mai 1941. Il durera vingt mois : le 30 janvier 1943, il démissionne en entier, Jallès estimant ne plus avoir « l'entière confiance de l'Administration ».

Ignace Mattei, chef d'escadron, est alors nommé en remplacement de Jallès par décret ministériel du 7 juin 1943, mais la nouvelle Délégation spéciale est réduite à 9 membres et n'a pas d'adjoints.

Le 2 septembre 1944, le président, Jean Olagnon, du Comité de Libération local annonçait à l'Hôtel de Ville, d'ordre du général Cochet, « délégué militaire pour les opérations Sud du gouvernement de la République », la révocation de Mattei et la réinstallation du maire Hussel.

J. Olagnon terminait son intervention en ajoutant : « A l'occasion de cette transmission de pouvoirs, nous vous prions, Monsicur le Maire, de croire à l'unanimité avec laquelle la population viennoise a suivi l'exercice des fonctions qui vous ont incombé dans une période particulièrement difficile. Le Comité de Libération tient à vous exprimer en son propre nom les mêmes sentiments de gratitude et de sympathique considération ».

# Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

La guerre de 1939-1945 s'achevait à pcine que de nouvelles élections municipales générales avaient lieu les 29 avril et 13 mai 1945, les vieux conseils municipaux de 1935 remis en selle en 1944 ayant des effectifs souvent réduits. Le droit de vote ayant été accordé aux femmes le 5 octobre 1944, le nombre des inscrits se trouva brusquement doublé : alors qu'en 1852 il y avait 5 854 inscrits (mais 1 900 votants seulement), 6 792 en 1874 (4 215 votants), 6 272 en 1902 (3 303 votants), 6 120 en 1935 (4 868 votants), on se retrouva en 1945 avec 13 690 inscrits (10 404 votants), en 1971 avec 15 604 inscrits (11 943 votants) et en 1977, après l'abaissement du droit de vote de 21 à 18 ans en 1974, avec 16 687 inscrits (13 079 votants).

La liste du Conseil municipal sortant fut entièrement élue à ces élections de 1945 et L. Hussel retrouva son fauteuil de maire.

Mais ce n'étaient qu'élections de transition. Les institutions françaises étaient en pleine réorganisation et il fallut attendre 1947 pour que l'organisation municipale retrouve une stabilité qui ne s'est pas départic depuis : de nouvelles élections municipales sont décrétées pour octobre 1947, et depuis elles allaient se renouveler très régulièrement tous les 6 ans, en général en mars : après 1947, Vienne a ainsi connu six élections municipales générales : avril 1953, mars 1959, mars 1965, mars 1971, mars 1977 et mars 1983. Notons que pour la première fois en mars 1983, le panachage entre listes est interdit et que le nombre des conseillers passe de 27 à 35.

Les maires furent Lucien Hussel, réélu en 1947 et 1953, le chirurgien Maurice Chapuis, élu en 1959 et réélu en 1965, le professeur Louis Mermaz, élu en 1971 et réélu en 1977 et 1983.

En 1959 le nombre des adjoints fut porté à 6 conformément aux articles 53 et 56 du nouveau Code de l'administration communale : 3 « réglementaires » et 3 « supplémentaires sur proposition du maire approuvée par le conscil ». Depuis 1983 enfin, les adjoints sont 7, en accord avec les nouvelles dispositions du Code des communes (article L 122-2).

#### Conclusion

La démocratisation progressive des élections municipales (suffrage universel en 1848, élection du maire et des adjoints par le conseil municipal en 1884, vote des femmes en 1944, abaissement de l'âge de la majorité civile de 21 à 18 ans en 1974) n'a pas empêché Vienne d'avoir tout au long des XIX° et XX° siècles à partir de 1800, des maires presque toujours issus de la bourgeoisie d'argent ou de talent, bien qu'il s'agisse d'une ville de longue tradition industrielle.

Deux exceptions seulement, l'aristocrate Paul-Philippe de Teyssière de Miremont, et l'employé Lucien Hussel. Le premier, maire de 1816 à 1830, signait toujours sur les registres de délibérations du Conseil municipal « C<sup>®</sup> » (= chevalier) de Miremont ». C'était un noble d'origine périgourdine qui émigra au Portugal sous la Révolution et vint à Vienne en tant que gendre de Blumenstein, industriel installé à Vienne, dont il avait fait connaissance en émigration. Le second, maire de 1931 à 1959 sauf l'épisode de la guerre (15 septembre 1940 / 2 septembre 1944), était employé à la mairie de Grenoble avant de se fixer à Vienne.

Tous les autres maires appartiennent à la bourgeoisic. Surtout à celle des hommes de loi, comme c'est assez naturel : notaires Guilliermin (1800-1816) et Faugier (1848-1867); avoués Riondet (1871-1877), Girerd (1881-1886), Bresse (1902-1906) et Pajot (1919-1925); avocats Couturier (1831-1832), Joliot (1867-1870), Ronjat (1878-1880), Sannejean (1919) et Datry (1925-1931). Mais aussi aux autres horizons de la bourgeoisie : l'industrie avec le directeur d'usine Donna (1841-1846), l'ingénieur Jouffray (1886-1899) et le fabricant de drap Brenier (1906-1919); la fonction publique avec les professeurs Tremeau (1835-1838) et Mermaz (depuis 1971) et l'inspecteur des contributions directes Jallès (1940-1943); l'armée avec le chef d'escadron Mattei (1943-1944); la médecine enfin avec le chirurgien Chapuis (1959-1971).



#### Sources consultées

- Registres des délibérations du Conseil municipal de Vienne (archives de la Mairie). Source majeure.
- Journaux locaux :
  - Le Moniteur Viennois de 1840 à 1944. Source très importante, bien que les opinions politiques du journal l'amènent parfois à ne pas donner assez d'importance aux élections municipales traitées de « faits divers » et expédiées comme tels en quelques lignes.
  - · Vienne Libre, année 1945.
  - La Tribune de Vienne, depuis 1947.
- Résultats officiels des élections municipales (Service des Elections, mairie de Vienne). Depuis 1959 sculement.

# SOUVENIRS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES ET VIEILLES DEMEURES DE L'ISÈRE

par Jean-François GRENOUILLER

Quelques demeures dauphinoises de caractère évoquent des souvenirs littéraires et artistiques, des écrivains, des peintres et des musiciens y ont séjourné laissant parfois une empreinte décisive.

Dans la région de Grenoble se trouve Furonnières (Claix) : « La maison de mon père était à deux lieues de Grenoble, j'ai fait ce trajet à pied mille fois peut-être... » (Stendhal - Vie de Henri Brulard). A Grenoble même l'appartement du Docteur Gagnon, grand-père de Stendhal, ainsi que la treille donnant sur le jardin de ville viennent d'être restaurés. Dans les environs de cette ville il faut aussi citer la mémoire des philosophes Condillac et Mably qui possédaient une maison à Vif qu'habita par la suite J.-F. Champollion l'égyptologue.

C'est à La Tronche (Saint-Ferjus) que R. Fonvieille semble situer la maison où séjourna en 1760 Casanova de Seingalt. La demeure du peintre Hébert (1817-1908) à La Tronche est devenue une active fondation (Fondation Hébert d'Uckerman).

Le village de Voreppe a été, quant à lui, le théâtre de nombreuses inspirations. Stendhal, d'après une ancienne tradition, rapporte que Mme de Montmaur et Mlle de Blacons, de Voreppe (Le Chevalon) servirent de modèles à Mme de Merteuil et à Cécile Volange pour les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos qui avait été en garnison à Grenoble en 1769 (1).

Balzac aurait pris le Docteur Romme de Vorcppe comme modèle du Docteur Bénassis du Médecin de campagne. On

<sup>(1) «</sup> Le château de Sieyès, à Vorcppe, est à peine plus récent. Les salons avec leurs boiseries Louis XIV et Louis XV, leur relief de gypseries ont servi de cadre aux réunions mondaines où Choderlos de Laclos, officier d'artillerie à Grenoble, observa les modèles de ses *Liaisons dangereuses* », Robert Bornecoue, in V.M.F., octobre 1983.

Reynaud (le peintre Meissonnier, le chansonnier Pierre Dupont, Jules Janin entre autres).

A Sablons sur les bords du Rhône se trouve le domaine de Moly Sabata, qui vient d'être victime d'un incendie. Le peintre cubiste Albert Gleyze, tenta d'y faire vivre une communauté, inspirée du Désert de Bièvre auquel il avait participé avec Georges Duhamel.

En 1930, son élève australienne Miss Dangar s'y installa venant de Sidney. Elle anima cette demeure par ses créations de poteries. A Vienne on connaît les demeures de deux académiciens : Pierre de Boissat et François Ponsard.

En ce qui concerne la littérature contemporaine, le château de La Sône, à proximité de Saint-Marcelin, aurait pu avoir inspiré en partie Mme Françoise Sagan pour sa pièce le *Château en Suède*; la tradition orale tend à l'indiquer.

L'évocation des demeures dauphinoises qui inspirèrent les écrivains et les artistes incite à souhaiter que de nos jours, d'autres demeures anciennes puissent servir au travail des créateurs contemporains. Il est déjà encourageant de constater que des animations (festivals, colloques, commémorations) redonnent une vie culturelle à nombre d'entre elles (4).

<sup>(4)</sup> Article publié dans le numéro spécial de la Revue des Vieilles Maisons françaises - Patrimoine historique d'octobre 1983 consacré à l'Isère, pour les « Amis de Vienne ».

# VIENNE, SITE INSCRIT

par Bernard PARIS
(Suite) (1)

#### II. — Les unités d'ambiance

Alors que la structure des unités de composition suit principalement les contraintes du site, celle des unités d'ambiance rend compte des phases du développement et des réaménagements réalisés au cours du temps.

Les diverses ambiances à Vienne, résultent essentiellement du traitement des espaces caractéristiques de quatre grandes

périodes.

• Les ambiances urbaines héritées du XVI° siècle

La densité construite, l'imbrication des volumes (pleins et vides) nombreux et diversifiés, l'échelle réduite des divers éléments constitutifs de l'espace urbain et architectural, engendrent une ambiance très intimiste : échelle sur le mode mineur, ambiance spatiale, prévalent sur l'affirmation clarifiée des volumes construits.

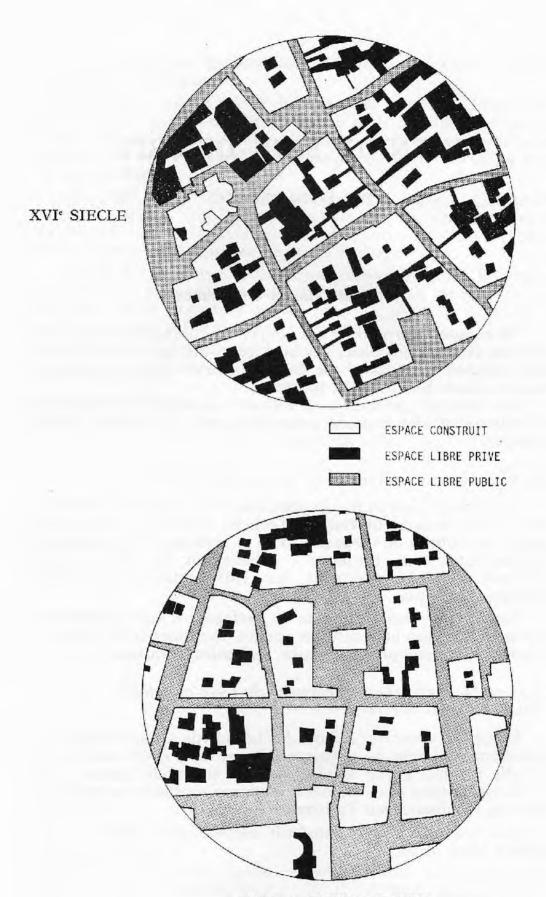
Les espaces non construits se partagent d'une manière pratiquement équivalente entre les parties publiques (rues, places...) et les parties semi-privées (cours, traboules, impasses...).

 Les ambiances urhaines héritées de l'âge classique (XVII° et XVIII° siècles)

En ce qui concerne surtout les bâtiments et ensembles de la quotidienneté (maisons, urbaines, places, rues, cours intérieures) l'échelle spatiale garde le plus souvent un mode mineur, mais l'ordonnancement des volumes commence à réduire la prépondérance de l'ambiance sur l'affirmation du bâti.

L'espace public non construit devient plus important que l'espace libre privé.

<sup>(1)</sup> Le premier article est paru dans le nº 4 de 1983.



XVIIe et XVIIIe SIECLES

• Les ambiances urbaines héritées du XIX siècle

L'échelle des espaces et des bâtiments passe sur un mode majeur. Les éléments construits abandonnent les dimensionnements d'intimité, mais cette présence du « construit » reste ordonnée à un certain modelage de l'espace urbain.

Les espaces libres privés — en milieu urbain — tendent à disparaître au profit d'une équivalence entre l'espace construit et l'espace public non construit.

• Les ambiances urbaines « courantes » du xx° siècle

L'affirmation des bâtiments est très nettement manifestée le plus souvent, sans que soit perceptible une intention de traitement de l'espace non construit. L'ambiance est, la plupart du temps, visiblement oubliée en faveur de l'affirmation clarifiée des bâtiments. L'échelle architecturale est traitée le plus souvent sur un mode majeur.

Les espaces « intérieurs » non construits ont disparu : l'espace « extérieur » contient les volumes bâtis (ceux-ci étant traités comme objets perceptibles situés dans un milieu isotrope, indifférenciable). Le type d' « ambiance » résultante est reconnaissable par les interventions menées au Sud du cours Brillier.

Il faut remarquer que depuis ces dernières années ce mode architectural est peu à peu abandonné au profit d'une expression et de composition plus « attentives » aux espaces et aux formes de l'environnement immédiat (prise en compte de l'espace public résultant : cours et passages à Cuvière, Saint-Martin, rue piétonne, etc.).

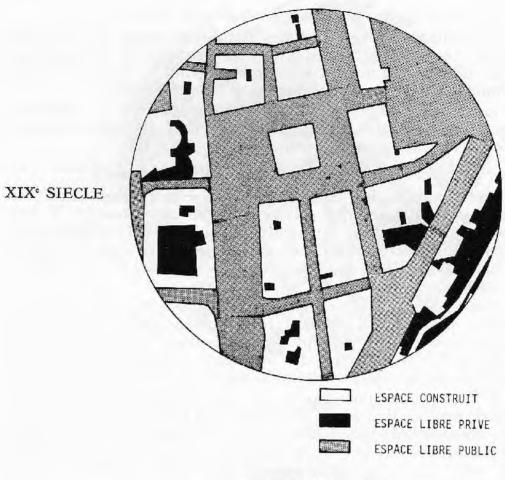
## 2.1. — REPÉRAGE DES UNITÉS D'AMBIANCE

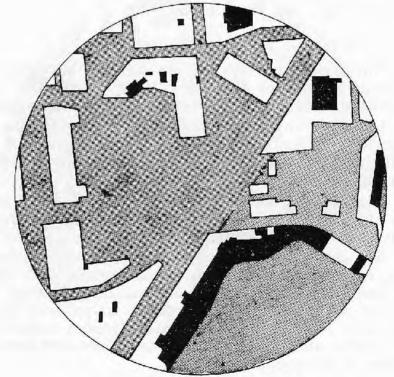
Sur le plan du repérage, est indiquée la référence aux quatre types de traitement d'ambiance (xvr, xviii, xix, xx siècles) se rapportant aux distinctions explicitées précédemment.

Les interventions et modifications que chaque époque a pu apporter aux unités constituées auparavant, ont engendré les ambiances « composites » que nous distinguerons donc en notant leur superposition.

Il reste que, dans les cas de double ou triple superpositions, une ambiance dominante se dégage, c'est évidemment cette dernière que l'on retiendra comme « qualifiant » l'unité considérée.

S'il est une qualité dominante du tissu urbain du centre ville, c'est bien la *profondeur*: la variété et le renouvellement constant des ambiances spatiales, qui donnent à l'ensemble l'attrait particulier des lieux un peu mystérieux. On comprendra alors que l'exposé analytique des diverses unités constituantes n'est guère aisée; pour réaliser une première lecture, nous proposons de distinguer:





XXº SIECLE

- les unités d'ambiance : lieu ou ensemble constituant une entité insécable : les éléments composant une unité ne sont plus d'ordre (échelle) urbain mais architectural ;
- les quartiers : composés de plusieurs unités d'ambiance, ils constituent des ensembles que la pratique quotidienne distingue. Leur reconnaissance nécessite donc une certaine « familiarité ». Le Viennois jugera que la rue du 4-Septembre n'appartient pas au même quartier que la rue Joseph-Brenier. Un visiteur occasionnel par contre ne jugera pas tout de suite le rattachement de l'une ou l'autre à des ensembles distincts :
- *le secteur* regroupe plusieurs quartiers et sa reconnaissance est celle du « premier abord ». Ainsi un promeneur quelque peu attentif saura garder le souvenir de cinq secteur principaux :
  - 1er secteur : les quartiers de la Gère ;
  - 2° secteur : les quartiers hauts ;
  - 3° secteur : les vieux quartiers ;
  - 4° secteur : les quartiers du centre ancien ;
     5° secteur : les quartiers du nouveau centre.

## 2.2. — LES VIEUX QUARTIERS

Les vieux quartiers gardent une ambiance caractéristique du tissu le plus ancien (xvi° siècle) auquel des aménagements des xvii et xviii siècles principalement, n'ont apporté que des modifications de détails.

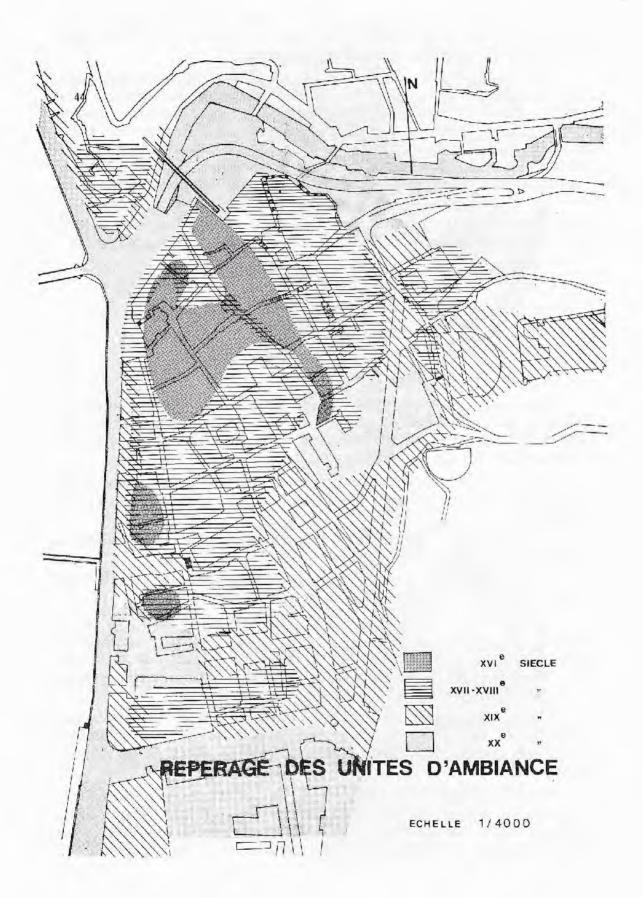
La topographie et le marquage (frontalité) de la rive Est de la rue Marchande permet de distinguer de part et d'autre de celle-ci :

- l'unité correspondant aux îlots du quartier d'adossement (rue S.-Gouet et montée Timon) ;
- l'unité correspondant au « plus profond » de la ville (de la rue Marchande à la rue de Bourgogne).

Le tissu et l'ambiance restent homogènes sur ces deux unités : ensemble d'îlots aux façades contiguës, de factures cohérentes, ajourés de cours très verticales distribuant, par des escaliers, souvent très typés et bien exprimés en volumes (tourelles), les coursives en loggias.

L'ensemble de ce tissu, dans la partie Nord du centre, est appréhendé comme une unité dont l'organisation, en volumes, fonctions et espaces, constitue par elle-même un héritage remarquable.

Ruclles, impasses, traboules à forte vocation piétonnière, constituent l'ossature interne, le réseau capillaire d'un tissu vivant. Elles connaissent une rythmique particulière à leur échelle (seuils, portes, venelles, cours intérieures et places).



Les quartiers très adossés au Nord-Est, sont aussi protégés au Nord par le cloître, l'église Saint-André-le-Bas et les grandes bâtisses avoisinantes.

Ces blocages assurent une bonne protection vis-à-vis des nuisances du trafic extérieur. Il faut se souvenir qu'il n'y a pas longtemps, ils étaient longés à l'extérieur, par les quais au-dessus de la Gère (ces quais appartenant au tissu du centre).

Il n'en reste que le souvenir exprimé par les terrasses audessus des garages de la ville.

#### 2.3. — LES QUARTIERS DU CENTRE ANCIEN

Aux xvii° et xviii° siècles, un ensemble de mesures urbanistiques furent appliquées, visant à rénover l'espace urbain du centre ville. Après la révolution et au début du xix° siècle, la même politique s'est poursuivie et il en est résulté la création

d'un tissu particulier au Sud des vieux quartiers.

Sans développer une analyse détaillée de ces quartiers, il faut retenir les qualités remarquables des différentes places qui ponctuent ce secteur : on constatera leur diversité de forme et d'ambiance, leur échelle et le rythme dont elles animent le tissu urbain, on remarquera combien elles agrémentent le parcours du piéton en renouvelant chaque fois son attention sans jamais rompre l'enchaînement des ambiances (place de l'Hôtel-de-Ville, place du Palais, place Saint-Paul).

## 2.4. — Les quartiers du nouveau centre

Ces unités sont constituées principalement de quartiers construits ou remodelés au XIX° et début du XX° siècle.

On en retiendra la réussite urbaine que constitue le cours Romestang et la valeur particulière de la place Miremont, place pivot entre l'axe traversant de Pipet à Saint-Maurice et l'axe du parcours Nord-Sud.

Le front du Rhône, façade principale du centre ville, est bien perçu comme une unité particulière, façade « sinistrée », sous

l'assaut des nuisances de la voie rapide.

On distingue au long de cette façade principale de la ville, trois portes-sas d'entrée (place du Jeu-de-Paume, place Pichat et place Saint-Maurice).

On remarquera leurs qualités d'ambiance bien distinctes et pour la place Saint-Maurice, l'amorce, par la rue Donna, d'une voie de pénétration tangentielle (ligne de flux secondaire) dont le rappel existe au-delà du cours Brillier (rue du Onze-Novembre).

De même il apparaît bien que la partie Ouest du cours Brillier entre l'église Saint-Pierre et les jardins semble actuellement comme « indéterminée », attendant un réaménagement digne de sa fonction d'entrée principale du centre ville.

(A suivre

Ces units son 'constitues' opiniopiement electronics

# LE MARIAGE ROMANESQUE D'ETIENNE MONTGOLFIER

## AVANT-PROPOS (1)

La célébration du bicentenaire de l'invention des ballons par les frères Montgolfier suscite de nombreux travaux historiques et invite à la recherche de documents inédits.

Etant née en Haut-Vivarais à la fin du siècle dernier, pendant mon enfance et mon adolescence tournonnaises, je fus enthousiasmée par le fait que la conquête du ciel était due au génie de deux membres d'une famille toute proche. Résidant ensuite à Paris pendant trente-deux ans, prise par la passion de la recherche « maladie violente et incurable » dit-on, je fréquentai les admirables services de la capitale, services d'archives et bibliothèques.

Je me spécialisai, engrangeant les copies de pièces concernant la famille Montgolfier, documentée en prime par le livre de Léon Rostaing en sa première édition de 1910. Je m'attachai tout particulièrement aux alliances que contractèrent les inventeurs des ballons en 1783: Joseph et Etienne. Ma curiosité ne fut pas totalement satisfaite par ce que je lus en ce qui concerne le mariage en 1774 d'Etienne avec Adélaïde Bron, une ancienne religieuse. Je poursuivis mes travaux pendant des années accumulant les pièces qui devaient me permettre de rédiger un ouvrage de deux cents pages. L'analyse que j'en fis à quelques éditeurs ne les intéressa pas assez pour que soit publiée cette belle histoire d'amour. Je me contentai de la conter dans mon entourage de gens de mon cercle historique Clio et laissai dormir le dossier. Je me reconnais ce défaut majeur que je partage avec d'autres écrivains, la découverte du passé me passionne cent fois plus que la divulgation rédigée.

<sup>(1)</sup> Une malencontreuse erreur a provoqué l'oubli de la publication de l'avant-propos de Mme Peyron-Montagnon qui présentait l'article de Marie-Hélène REYNAUD sur le mariage d'Etienne de Montgolfier. Nous présentons nos excuses aux auteurs et tout particulièrement à Mme Peyron-Montagnon.

Mais, en avril 1981, je connus Marie-Hélène Reynaud qui venait de soutenir une thèse de doctorat le 13 novembre 1980 devant l'Université de Lyon II sur le sujet :

« Les moulins à papier d'Annonay à l'ère pré-industrielle, les Montgolfier et Vidalon ».

Ayant fort apprécié le travail historique de cette Ardéchoise de 25 ans, professeur d'histoire à Annonay, je lui confiai mon chartrier sur le mariage d'Etienne Montgolfier. Prise par le grand âge, « mon avenir derrière », je ne pouvais plus exploiter mes travaux et me faisant un devoir de les transmettre à des jeunes, je ne verrai pas ce livre dont j'avais rêvé. Mais, Marie-Hélène Reynaud a bien voulu rédiger un résumé de cette documentation avec l'iconographie correspondante.

Je l'en remercie chaleureusement.

Germaine Peyron-Montagnon (Veuve L'Herbier)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles Jaillet - Ancien Président

Comité de Patronage :

- M. Gabriel Chapotat Membre du C.N.R.S. Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
- M. Roger Lauxerois Conservateur des Musées
- M. Serge Tourrenc Conservateur de Fouilles

#### BUREAU

Président : M. André Hullo - Professeur au Lycée de Saint-ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents: M. Louis Blanc

- M. Jean-François Grenouiller Docteur de 3° Cycle
- M. François Renaud Professeur au Lycée de Saint-Romain-en-Gal
- M. Marcel Paillaret Ingénieur VIENNE

Secrétaire Général: M. Louis Blanc - Saint-Romain-en-Gal

Trésorière: Mme Thévenet - Directrice du Syndicat d'Initiative

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Paul Blanchon - Professeur - VIENNE

D' Marc Chalon - Sainte-Colombe.

M. Charles Cognat - Industriel - SAINTE-COLOMBE

M. Charles Frecon - Notaire - Vienne.

M. le Chanoine Joseph Gros - Sainte-Colombe-lès-Vienne.

M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne.

M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - Sainte-Colombe-Lès-Vienne

Mme Michel Guillot - Saint-Romain-en-Gal

Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE

M. Jean Perriolat - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice Seguin - Vienne

M. SONDAZ - VIENNE

M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

M. Jean Vaganay - Industriel - VIENNE

Mme WIDLOCHER - VIENNE

Directeur de la Publication : A. HULLO - C. P. P. A. P. Nº 54282 Imp. Bosc Frères - Lyon - Dépôt légal nº 7740 - Mars 1984

